

SÁNDOR KISS

Trois regards sur l'esprit à travers le langage

Par les quelques remarques qui vont suivre, je voudrais montrer comment la linguistique, devenue une discipline scientifique très technique dès la fin du XIX^e siècle, devait parvenir, vers les années 1910-1920 – d'ailleurs parallèlement à d'autres sciences parlant de l'homme –, à une sorte d'éveil philosophique, qui lui permettait de s'exprimer sur le rapport du langage et de la pensée d'une manière neuve. Après la spectaculaire découverte de la « régularité » de certains changements linguistiques – surtout phonétiques –, la réflexion, visant d'abord l'*objet* et ses transformations, est retournée sur la problématique de l'homme doué de la parole, *sujet* qui entre en contact avec le monde par l'intermédiaire d'un langage certes, hérité, mais approprié individuellement et apte à façonner l'image de la réalité. Les linguistes dont il sera question ici peuvent revendiquer à juste titre le mérite d'avoir accrédité l'idée d'un langage « actif », instrument de connaissance et de construction pour l'esprit, qui, sans le travail de formulation incessante auquel la possession de cet instrument l'oblige, ne pourrait entièrement accéder à lui-même.

Je commenterai ici brièvement trois « cas », c'est-à-dire trois manifestations émanant de linguistes à peu près contemporains qui ont eu tous leur part au renouvellement des conceptions philosophiques du langage, considéré dès lors comme un principe actif, dépositaire de la vertu organisatrice dont se revêt l'esprit humain quand il affronte le monde.

Dans un article en apparence « étymologique », mais dont la finalité dépasse largement la recherche de quelques racines lointaines, Antoine Meillet retrace l'évolution du « nom de l'homme » dans différentes langues indo-européennes.¹ En comparant le *homo* latin aux termes plus ou moins parallèles des autres langues, il arrive, à travers les jeux sophistiqués de la reconstruction, à un mot

¹ Un certain nombre d'articles fondamentaux d'Antoine Meillet (1866–1936) ont été rassemblés dans les deux volumes de *Linguistique historique et linguistique générale* (Paris, Champion, 1923 et 1936). Je cite l'édition de 1948 : « Le nom de l'homme », vol. I, pp. 272-280.

de base, « qui était en indo-européen le principal nom de la 'terre' »². L'«homme» est donc 'terrestre' par définition, il est lié à ce qui s'appelle *humus* en latin : on le voit bien si l'on veut se transporter en ces temps anciens « où, toute pensée étant de type religieux, il était naturel de désigner l'«homme» par les traits qui le distinguent des dieux : la mortalité, l'habitat sur la terre »³.

Par rapport à la recherche étymologique traditionnelle, nous assistons à un tournant. Il ne s'agit plus simplement de démontrer, par des rapprochements phonétiques et sémantiques, la « parenté » du second élément (*gam*) de l'allemand *Bräutigam* 'fiancé' avec le mot slave *zemlja* signifiant 'terre'⁴ ; ces rapprochements ne sont que des instruments pour reconstruire une *opposition* sémantique – celle entre 'humains' et 'divins' –, un fait de *structure*, qui est lié à un besoin de distinction. C'est la forme d'une distinction nécessaire qui intéresse Meillet, comme il s'interroge, dans la suite de l'article, sur la nécessité – ou l'inutilité – de distinguer entre 'être humain en général' et 'être humain de sexe masculin' (le mot français *homme* répond en latin à la fois à *homo*, terme général, et à *uir*, terme spécialisé renvoyant uniquement aux 'mâles', par opposition à *femina*). À ce propos, l'emploi du mot « pensée » est révélateur : le type de pensée (« religieux » en l'occurrence) détermine, d'après l'exemple fourni, le réseau des distinctions linguistiques. Ailleurs, Meillet se sert du mot « conception » : « les traces que les conceptions [anciennes] ont laissées dans le vocabulaire de plusieurs langues permettent de se rendre compte » de l'opposition que le monde indo-européen instituait entre les humains mortels et les dieux immortels⁵. L'organisation sémantique d'une langue refléterait une structure mentale collective ; comme, par exemple, il y aurait un « besoin » mental de marquer, par une forme grammaticale à part, « l'action achevée dont on envisage le résultat »⁶.

² *Art. cité*, p. 276.

³ *Ibid.*

⁴ *Art. cité*, p. 274.

⁵ *Ibid.*

⁶ Il s'agit de la genèse de la périphrase latine qui finira par devenir le passé composé du français, dans un autre article du recueil : « L'évolution des formes grammaticales », p. 142.

Les exemples montrent que l'idée d'une correspondance directe entre la forme de la pensée et la forme de l'expression implique l'action d'un facteur qui influe sur les « conceptions » des usagers de la langue : c'est le *temps*. En effet, les structures changent ; en latin, le terme réservé au sexe masculin (*uir*) disparaît, parce que c'était le nom « noble » du 'guerrier', et la langue populaire, source des langues romanes, n'avait rien à faire d'une telle expression.⁷ Dans l'étude fondamentale où il présente les changements sémantiques, Meillet déclare que « Les conditions psychiques de la sémantique sont constantes », la variabilité du langage ne peut donc dépendre que de la variabilité sociale.⁸ En effet, à l'époque de la rédaction de cette étude, Meillet travaille avec Durkheim⁹, et il tirera toutes les conclusions du principe sociologique qui affirme la nature sociale du langage : celui-ci existe dans et par les individus et pourtant en quelque sorte indépendamment d'eux, ayant un caractère contraignant et non modifiable par ces individus. Les besoins de distinction de l'esprit qui sont pris en charge par la structure sémantique d'une langue sont ainsi des besoins collectifs qui se transforment avec les transformations de la société. Dans sa leçon d'ouverture au Collège de France, Meillet disait : « Le XIX^e siècle a été le siècle de l'histoire, et les progrès qu'a réalisés la linguistique en se plaçant au point de vue historique ont été admirables ; les sciences sociales se constituent maintenant, et la linguistique y doit prendre la place que sa nature lui assigne ».¹⁰ Nous avons affaire à un regard exemplaire jeté sur l'esprit par l'intermédiaire du langage : esprit « collectif » façonnant l'image linguistique du monde en fonction de son

⁷ « Le nom de l'homme », p. 272.

⁸ « Comment les mots changent de sens », étude réimprimée dans le recueil cité, cf. la p. 267.

⁹ Émile Durkheim, fondateur de l'*Année Sociologique* (où paraissait cette étude sémantique de Meillet en 1906), a défini et présenté la sociologie, science neuve, dans *Les règles de la méthode sociologique* (1895 ; réédition : Paris, PUF, 1947). Ce précurseur de l'anthropologie structurale a remarqué en 1900 que la récente propagation du terme de « sociologue » était le « signal d'une rénovation profonde de toutes les sciences qui ont pour objet le règne humain » (« La sociologie et ses domaines scientifiques », essai repris dans É. Durkheim : *Textes*, publiés par V. Karady, Paris, Éd. de Minuit, 1975, vol. I, pp. 13-36, cf. la p. 35).

¹⁰ « L'état actuel des études de linguistique générale », Leçon d'ouverture du cours de Grammaire comparée au Collège de France, 13 février 1906. Cf. dans le recueil cité, pp. 1-18 ; pour la citation, la p. 18.

expérience de l'histoire sociale. Nous savons bien que la brèche entre existence collective et existence individuelle du langage devient, chez d'autres vers la même époque, objet de réflexion et source d'une nouvelle dialectique (nommée relation entre « langue » et « parole ») ; et il est curieux d'ajouter que Meillet – historien de la littérature à ses heures – insiste lui-même parfois sur l'importance de la création individuelle qui peut doter la langue d'un trait permanent. Il se sert de l'exemple du mot latin *qualitas*, forgé par Cicéron sur un modèle grec et conservé dans le vocabulaire abstrait de la civilisation occidentale.¹¹

Je considérerai maintenant un deuxième cas, assez différent du premier pour le point de départ et la méthode, mais beaucoup moins pour l'approche philosophique générale des relations que l'homme établit avec le monde à travers le langage. Dans son *Essai sur la structure logique de la phrase*¹², Albert Sechehaye s'interroge sur la manière dont une « idée » se trouve représentée par telle ou telle classe de mots de la langue. Il écrit notamment : « en réalité il faut, le plus souvent du moins, distinguer l'idée proprement dite de la classe qui lui est attribuée »¹³, cette attribution étant arbitraire dans une certaine mesure, parce qu'elle peut dépendre d'un « acte arbitraire de la pensée »¹⁴. Les substantifs représentent, certes, des êtres ou des choses, y compris les notions abstraites, mais parmi ces dernières, il y en a qui seraient concevables sous forme d'adjectifs (*blancheur* ~ *blanc*) ou de verbes (*la marche* ~ *marcher*). Il ne s'agit pas uniquement de ce va-et-vient de la pensée entre les classes grammaticales existantes : les « catégories de l'imagination » elles-mêmes, qui se trouvent à la base de ces classes, gardent une certaine indépendance vis-à-vis des choses, car elles « ne sont pas [...] dans les choses [...] mais dans la vision que nous en avons » : « il faut réserver la liberté de l'esprit qui impose une forme à l'objet

¹¹ A. Meillet : *Esquisse d'une histoire de la langue latine* (3^e 1933), Paris, Klincksieck, 1977, p. 215 – dans un chapitre où l'auteur a consacré à Cicéron des pages pénétrantes et pleines d'admiration.

¹² Première édition : Paris, Champion, 1926 ; réimpression : 1950. Je renvoie à la pagination de cette dernière. Albert Sechehaye (1870–1946) a été élève de Saussure et l'un des éditeurs du *Cours de linguistique générale*.

¹³ *Ouvr. cité*, p. 102.

¹⁴ *Ibid.*

dont elle prend connaissance »¹⁵. Lorsque Sechehaye parle de « pensée », on reconnaît bien le principe du langage actif ; toutefois, il ne s'agit plus de structures mentales liées à telle ou telle communauté et caractéristiques d'un moment de l'histoire, comme chez Meillet – la « pensée » signifie plutôt un dispositif humain général qui peut commettre des « actes arbitraires » et met le langage à son service. Cette espèce d'arbitraire sera incluse dans la définition des parties du discours : puisque *source fraîche* côtoie *source de fraîcheur*, et que l'on peut parler de *colonnes blanches*, mais aussi de *blancheur de colonnes*, on dira « que le substantif représente les idées que l'esprit conçoit dans la catégorie de l'entité, et que l'adjectif ou le verbe représente celles que l'esprit conçoit dans la catégorie de la qualité ou du procès »¹⁶. À travers ces jeux de langage, l'auteur arrive donc à poser une sorte de substrat mental de l'activité linguistique, qui est désigné par le terme « esprit ». La notion de « temps » s'est évanouie ici au profit des « cadres » psychologiques généraux de la formulation qui est le propre du langage : pour Sechehaye, il ne s'agit pas de présenter le changement linguistique, mais de rappeler « les cadres que fournit naturellement l'activité intellectuelle et imaginative du sujet parlant »¹⁷. Derrière les rapports logico-sémantiques comme la coordination, la subordination ou la complémentation, se profilent les « formes de l'imagination » : « pour notre part », poursuit l'auteur, « nous croyons que [ces cadres] sont pour le moins autant congénères à l'être spirituel qui s'en sert qu'au monde matériel et objectif qui s'y reflète »¹⁸. Dans le titre de l'ouvrage, Sechehaye a promis de restituer la « structure logique » de la phrase, mais le problème qui le hante est plus vaste encore si l'on ose dire : c'est le problème de l'appropriation linguistique du réel par l'individu, avec des hypothèses concernant les premières formes du langage chez l'enfant.

Pour choisir mon troisième texte, je me suis laissé guider par l'index thématique qui se trouve à la fin des éditions usuelles du *Cours de linguistique*

¹⁵ *Ouvr. cité*, pp. 98-99.

¹⁶ *Ouvr. cité*, p. 102.

¹⁷ *Ouvr. cité*, p. 214.

¹⁸ *Ouvr. cité*, p. 214, cf. p. 215.

générale de Ferdinand de Saussure.¹⁹ Au lieu du terme « pensée », les éditeurs du *Cours* ont retenu, pour cet index, « pensée, son caractère amorphe ». Ce choix s'explique par le célèbre passage du livre où Saussure compare la pensée à « une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité » : en effet, « Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue »²⁰. J'emprunte à Saussure les exemples qui lui servent à montrer que les différences entre les mots d'une langue ne correspondent pas nécessairement à des différences préétablies dans le monde : ce que le mot *mouton* désigne en français est pris en charge par deux mots en anglais, qui, d'une façon imprévisible, « coupent » le référent 'mouton' en deux (*sheep* étant le terme commun et *mutton* un terme spécial pour 'viande de mouton apprêtée et servie sur la table') ; les faits concrets de synonymie, également imprévisibles, créent des oppositions particulières à chaque langue (en français, les membres de la série *redouter/craindre/avoir peur* auront leur signification influencée par leurs partenaires)²¹. Ainsi, aucune structure mentale ne semble être donnée d'avance : les divisions que nécessite la pensée articulée sont introduites par la langue, c'est-à-dire par la rencontre de la pensée avec le son, « l'accouplement de la pensée avec la matière phonique »²². Le besoin de distinction, dont parle également Meillet, sera satisfait, selon Saussure, par la création d'un système de « valeurs » qui se déterminent mutuellement et dont la détermination ne peut être ainsi que négative (comme il s'exprime à propos de l'exemple synonymique cité : « si *redouter* n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents »). Pour connaître la forme de la pensée, il faut donc passer par la langue, trésor de la mémoire collective, dont l'organisation sémiologique s'avère arbitraire dans deux sens : ce n'est pas seulement la forme acoustique qui est indépendante de la chose désignée (et variable ainsi de langue en

¹⁹ Première édition (donnée par Charles Bally et Albert Sechehaye) : Lausanne–Paris, Payot, 1916 ; pagination inchangée depuis 1922. Je me sers de l'édition de 1978 (Paris, Payot), accompagnée du commentaire de Tullio De Mauro (original italien : 1972, traduit par Louis-Jean Calvet). Saussure (1857–1913) a été professeur, puis ami de Meillet.

²⁰ *Cours*, p. 155.

²¹ Pour ces exemples – dont les traducteurs professionnels pourraient aisément augmenter le nombre –, v. la p. 160 du *Cours*.

²² *Ouvr. cité*, p. 156.

langue), mais le réseau des signes comporte lui-même, dans chaque langue, des délimitations *sui generis* : retrouvera-t-on le calque de la triade *redouter/craindre/avoir peur* dans un autre système linguistique ?²³

Pour rendre compte des modifications sémantiques subies par les langues, Meillet préconise de préciser les distinctions que la pensée des locuteurs, guidée par les vicissitudes de l'histoire, rend nécessaires à un moment donné. Secheyne remonte également de la langue à la pensée lorsqu'il est confronté à une relative liberté dans la saisie grammaticale des différents types d'expériences. Saussure, lui, met en relief le caractère collectif²⁴ et institutionnel de la langue, dont la forme, particulière pour chaque communauté, fournit l'appui indispensable à la pensée amorphe qui se cherche elle-même. Chacun des trois linguistes a ancré avec force l'étude du langage dans celle de la vie mentale des communautés et des individus, en contribuant de la sorte à une nouvelle réflexion au sein des sciences de l'homme – véritable renouveau spirituel qui vise l'étude la plus concrète possible des fonctionnements proprement humains. C'est dans ce sens que l'on peut affirmer que le structuralisme linguistique, fondé par Ferdinand de Saussure, est l'une des plus belles aventures de la science moderne.

SÁNDOR KISS

Université de Debrecen

Courriel : kisss@tigris.klte.hu

²³ Concernant le problème philosophique de l'« arbitraire du signe », v. les commentaires approfondis de Tullio De Mauro, qui s'étendent également sur l'histoire du problème (*éd. citée du Cours*, pp. 442-445).

²⁴ On connaît, d'autre part, l'immense effort par lequel Saussure a voulu dégager le sens caché de certaines créations linguistiques individuelles. Cf. Jean Starobinski : *Les mots sous les mots*, Paris, Gallimard, 1971.